

# TU PEUX SAVOIR

Pôle 9 Ouest EPFCL

## MISE EN PAGE

- Le document doit être envoyé au format **.doc**, **.docx** ou **.odt** ;
- Le corps du texte doit être écrit en police **Open Sans Regular**, taille de police **12**, en alignement **justifié**, **sans interligne** ;
- Les citations extraites doivent être clairement repérables – une mise en forme spéciale est prévue à cet effet pour la publication ;
- Les guillemets, les parenthèses et les crochets s'utilisent systématiquement par **paire** ;
- **Proscrire les tabulations** en début de paragraphe, **les retraits de paragraphe**, **les espaces gauches-droites** et **les lignes vierges** entre les paragraphes. Aller à la ligne une seule fois pour introduire un nouveau paragraphe ;
- Les **schémas**, **images** ou **reproductions** doivent être introduits dans le corps du texte au format **.jpeg** ;
- Proscrire la numérotation de page.

## TITRE PRINCIPAL ET INTERTITRES

- Titre principal à indiquer en **minuscule**, **caractère gras** et **taille de police 16** ;
- Les intertitres – ceux présents dans le corps du texte – sont à indiquer en **minuscule**, **caractère gras** et **taille de police 12**, **sans interligne** avant et après ;
- Ne pas mettre de point à la fin du titre ou d'un intertitre.

## CITATIONS

- **Courtes** : en caractères droits et entre guillemets dans le corps du texte. Utiliser les guillemets « à la française » (ci-contre) ; les guillemets à l'anglaise étant réservés aux citations dites de second niveau (« voici un exemple "particulier" de leur utilisation »).
- **Longues** : les extraire du texte par la **création d'un paragraphe particulier**, en caractères droits et entre guillemets – une mise en forme spéciale est prévue à cet effet.
- Les coupures opérées au sein d'une citation doivent être indiquées par [...], de même que tout commentaire personnel.

## PONCTUATIONS ET GUILLEMETS

- La virgule et le point sont toujours collés au mot précédent ; tous les autres signes de ponctuation sont précédés et suivis d'un espace ;
- Si le début de la citation est fondu dans le texte mais se termine sur une phrase complète, le **point final doit être placé à l'extérieur** du guillemet.  
Exemple : Le temps était anachronique, Fortimbras est « ana-Fortimbrasique ».
- Si la citation débute par une phrase complète, elle est introduite par un **deux-points ( : )**. La phrase entre guillemets commence donc par une **majuscule** et le **point final de ponctuation** est placé à **l'intérieur** du guillemet.  
Exemple : C'est peut-être justement un mystère tel qu'il nous oblige à transformer cette question : « Qu'est-ce que cela veut dire ? »

## NOTES DE BAS DE PAGE

- La numération des notes de bas de page de l'article doit être **continue** ;
- La rédaction des notes de bas de page concernant une référence bibliographique est identique à celle indiquée dans la section **Références bibliographiques** (cf. *infra*) ;
- L'appel de note se place **avant** tout signe de ponctuation et **avant** la fermeture du guillemet de la citation.  
Exemple :  
Comment se place un appel de note<sup>1</sup> ?  
Comme ceci<sup>2</sup>.  
Mais il est écrit : « Comme ceci<sup>3</sup>. »  
Votre « appel de note<sup>4</sup> » est correct.
- **Toutes les références doivent être insérées en note de bas de page ;**
- La mise en forme automatique « *Insérer une note de bas de page* » est obligatoire.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Elles doivent comporter dans l'ordre :

- **Le nom de l'auteur** – en majuscule ;
- **L'initiale du prénom** – en majuscule ;
- **Le titre de l'ouvrage** – en italique ;
- **La ville d'édition** – suivi de deux-points ( : ) pour la maison d'édition ;
- **La maison d'édition** ;
- **L'année de parution** ;
- **Le numéro de la page** – p.\*\*.  
Toutes les références bibliographiques doivent se terminer par **un point**.

**Exemple d'ouvrage :**

FREUD, S., *L'avenir d'une illusion*, Paris : Presses Universitaires de France, 6<sup>e</sup> éd., 1983, p.56.

**Exemple d'article** – il se note entre **guillemets**, **avant** le titre de l'ouvrage :

LACAN, J., « Propos sur la causalité psychique », *Ecrits*, Paris : Seuil, 1966, p.146.

**Emploi *Ibid.*, *Ibidem.* et *op. cit.* :**

*Ibid.*, p.67. : concerne la référence qui **précède strictement** cette mention, avec une page différente.

*Ibidem.* : s'emploie lorsque la référence concerne strictement celle qui précède cette mention, avec la même page.

FREUD, S., *L'avenir d'une illusion*, *op.cit.*, p.78. : concerne une référence déjà citée auparavant, mais différente de celle qui précède cette mention.

**USAGES DE PRESENTATION**

- Tout premier usage **d'une abréviation ou d'un acronyme** doit être suivi de l'explicitation du sigle. Pour les prochaines occurrences, il n'est pas nécessaire de la répéter ;
- Tout **mot ou expression d'origine latine ou étrangère** s'écrit en **italique** ;
- Tout **néologisme** de l'auteur doit être indiqué en **italique**.

**ELEMENTS OBLIGATOIRES A INTEGRER A L'ARTICLE**

- Titre de la publication (*cf. Titre principal et intertitres*) ;
- Le nom et prénom de l'auteur en **dessous du titre principal**, en **minuscule, caractère gras, taille de police 16** ;
- Une série de quatre mots clés – permettant le référencement de l'article dans notre revue informatique – à indiquer sous le nom de l'auteur, **taille de police 12, ni en gras ni en italique** ;
- L'adresse mail de l'auteur doit être indiquée **à la toute fin de l'article** comme suit : Email de l'auteur(e) : exemple@exemple.com